

DÉBUT 28/02/2026	FIN 28/02/2030	DURÉE 4 ans	RÉUNIONS / AN Trimestriel
----------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------------------

DESCRIPTION

La CAF gère les prestations familiales, le RSA, les aides au logement et l'action sociale familiale. Son conseil d'administration est composé paritairement de représentants des employeurs, des salariés, des associations familiales et de personnes qualifiées.

MISSION DE L'INSTANCE

Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Guyane.

ENJEUX

Représenter la voix des employeurs dans les orientations de la politique familiale et sociale locale, et sur la gestion de l'établissement.

MISSIONS DU MANDATAIRE

- Siéger au conseil d'administration de la CAF
- participer aux délibérations sur le budget, l'action sociale et les orientations de la caisse.

ENGAGEMENTS DU MANDATAIRE

Participer aux séances du conseil d'administration et à ses commissions.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Être désigné par les organisations patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

PROFIL RECHERCHÉ

Chef d'entreprise ou responsable RH avec une bonne connaissance de la protection sociale.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE DE DÉBUT
28/02/2026

DATE DE FIN
28/02/2030

DURÉE DU MANDAT
4 ans

RÉUNIONS / AN
4

FRÉQUENCE
Trimestriel

ORGANISME
CAF

LIEU
Cayenne